

Bachelier en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SA 310 Gestion d'entreprise durable - Analyse et bilan 2			
Ancien Code	AGSA3B10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XISA3100		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gauthier MALNOURY (gauthier.malnoury@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours aborde les aspects financiers et structurels liés à la création et au développement de projets agricoles durables en Wallonie et en Région Bruxelles Capitale. Il commence par une analyse des coûts d'acquisition des terres agricoles selon les régions, suivie d'une étude des dépenses liées aux bâtiments et au matériel agricole. Les spécificités des coûts pour le maraîchage sur petite surface et l'élevage de chèvres laitières sont ensuite détaillées. Le cours explore également les différents moyens de financement disponibles et les structures d'accompagnement actives en Wallonie et à Bruxelles. Enfin, une étude de cas sur la ferme de l'ELDORADIS permet d'illustrer ces notions en conditions réelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Compétence 2 : S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer un esprit critique
- 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales

Compétence 3 **Compétence 3 : Maîtriser les principes de base de la gestion**

- 3.3 Développer un réseau de contacts

Compétence 6 **Compétence 6 SADL : Collaborer, gérer ou développer des unités de production (péri)urbaine ou de services dans les secteurs du maraîchage biologique en permaculture, de l'agroécologie, de l'agroforesterie, de l'écopâturage et de l'agro-alimentaire**

- 6.6 Gérer une unité de production, son budget, sa trésorerie, valoriser la production afin d'assurer la pérennité et le développement de l'activité,

Compétence 7 **Compétence 7 SADL : Exécuter, participer à des projets de développement de ceintures alimentaires**

- 7.2 S'informer des dimensions réglementaires, économiques, sociales et environnementales,
- 7.3 Exploiter des données techniques, économiques et sociales dans un contexte de redéploiement d'activités agricoles et de développement socio-économique d'un environnement (péri)urbain,

Acquis d'apprentissage visés

- Analyser les coûts d'acquisition des terres agricoles en Wallonie
- Évaluer les dépenses liées aux bâtiments et au matériel agricole
- Estimer les coûts spécifiques à un projet agricole
- Identifier les moyens de financement pour un projet agricole durable
- Connaître les structures d'accompagnement en Wallonie et Bruxelles
- Analyser un projet agricole réel

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGSA2B17

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGSA3B10A Gestion d'entreprise durable - Analyse et bilan 2

24 h / 2 C

Contenu

1. Le coût des terres agricoles en Wallonie
 - o Description des différentes régions agricoles (région limoneuse, herbagère, etc.).
 - o Présentation des couts d'acquisition de terres agricoles en fonction des différentes régions agricoles
2. Le coût des bâtiments agricoles
 - o Nature et rôle des bâtiments agricoles.
 - o Coût moyen des bâtiments et facteurs influençant leur prix.
3. Le coût du matériel agricole
 - o Équipements agricoles principaux (tracteurs, moissonneuses, matériel de fenaison, etc.) et estimation des coûts.
4. Estimation des coûts pour maraîchage sur petite surface (0,5 à 2 ha)
 - o Détails des coûts pour l'acquisition ou la location de terres, la préparation du sol, les semences, et autres frais liés au maraîchage sur petite surface.
5. Estimation des coûts pour élevage de chèvres laitières (50 à 100 chèvres)
 - o Coût de l'acquisition des terres, des bâtiments d'élevage, des équipements de traite, et du troupeau.
6. Les moyens de financement d'un projet agricole durable en Wallonie
 - o Subventions, aides publiques, prêts bancaires, crowdfunding, et microfinance disponible pour les agriculteurs.
7. Les structures d'accompagnement de projets agricoles durables actives en Wallonie
 - o Présentation des SAACE (Structures d'Accompagnement à l'Auto-Création d'Emplois) spécialisées en agriculture durable. Exemples de structures comme Créa-Job, Step Entreprendre, Wallonie Entreprendre, et d'autres initiatives régionales offrant du soutien aux porteurs de projets agroécologiques.
8. Les structures d'accompagnement de projets agricoles durables actives en Région Bruxelles Capitale
 - o Mention des structures à Bruxelles telles que Groupe One et Le Début des Haricots.
 - o Graines de Paysans : Espace-test agricole à Bruxelles, permettant aux nouveaux agriculteurs de tester leur projet en conditions réelles, avec un accompagnement et des infrastructures mises à disposition.
9. Étude de cas : La ferme de l'ELDORADIS
 - o Analyse technique et financière d'une ferme maraîchère en MSV (maraîchage sur sol vivant).
 - o Analyse SWOT de la ferme.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique ex cathedra

Syllabus

Slides de cours powerpoint

vidéo présentant l'étude de cas de la ferme de l'ELDORADIS

Dispositifs d'aide à la réussite

Syllabus

Slides de cours powerpoint

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus et powerpoint du cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Rapport d'une étude de cas (50% de la note)

Examen oral durant lequel l'étudiant présentera et défendra son rapport d'analyse (50% de la note)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs + Exo	100				

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Cours uniquement en Q1 et évaluation uniquement à la fin du cours. Pas de dispenses. Si certificat médical ou examen non présenté, l'étudiant le présentera en 2eme session selon les mêmes conditions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).